



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance extraordinaire** du conseil municipal local tenue le **mardi 25 janvier 2022** en vidéoconférence en vertu de l'arrêté 2021-090 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 20 décembre 2021 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19. Le conseil est autorisé à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part aux discussions, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication. La présente séance se tiendra donc en vidéoconférence et sera diffusée sur le site Internet de la Municipalité à compter du mercredi 26 janvier 2022.

Sont présents :

Maire:	Brent Montgomery
Conseillers :	Maureen Bédard
	Raymond Bureau
	David Hogan
	Thomas Lavallee
	Shelley MacDougall
	Dorothy Noël

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Brent Montgomery.

Également présents :

Directrice générale et secrétaire-trésorière :	Heidi Lafrance
---	----------------

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

S01-01-22

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des prévisions budgétaires 2022**
- 4. Adoption du programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024**
- 5. Avis de motion concernant le règlement no 246 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2022**
- 6. Dépôt du projet de règlement no 246 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2022**
- 7. Levée de la séance**

**3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022**

---

S02-01-22

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2022 au montant de **7 607 270 \$**.

Les achats et les projets à compléter par départements pour l'exercice financier 2022 sont les suivants :

	<b>BUDGET 2022</b>
<b>Administration</b>	
TÉLÉPHONIE - MISE À JOUR	
LOISIRS - MOBILIER DE BUREAU	
LOGICIELS DE GESTION	
ADMIN - ÉQUIPEMENT DE BUREAU/ORDINATEUR	
	<b>28 500</b>
<b>Sécurité incendie</b>	
ÉQUIPEMENT DIVERS	
INFORMATIQUE	
POINT D'EAU 5E AVE - ISOLATION	
CENTRE ENTRAINEMENT – AMÉNAGEMENT	
APPAREIL POUR REMPLISSAGE BONBONNE O2	
BATEAU ZODIAK	
	<b>115 500</b>
<b>Transport-Voirie</b>	
CHEMIN REDMOND - RÉPARATION	
RUE BROWN - RÉPARATION	
ROND-POINT ENTRÉE SUD MUNICIPALITÉ	
PETIT PONT REDMOND - PLATELAGE	
ACHAT D'ARBRES	
ENTREPÔT 2197, VALCARTIER CLÔTURE	
HÔTEL DE VILLE - RÉPARATION STRUCTURE DE BOIS	
GARAGE/CASERNE - ÉCLAIRAGE DEL	
VÉHICULE MUNICIPAL - REMPLACEMENT	
VTT - ACHAT	
PLANTEUR HYDRAULIQUE POTEAUX DE	
SIGNALISATION	
PLATEFORME ÉLÉVATRICE ÉLECTRIQUE	
REMORQUE DOUBLE ROUES	
	<b>265 000</b>
<b>Environnement et Hygiène du milieu</b>	
	<b>0</b>
<b>Loisirs et Culture</b>	
ACHAT BÂTIMENT 2230, BOUL. VALCARTIER	
SENTIER PÉDESTRE VALCARTIER - PROLONGEMENT	
SENTIER PÉDESTRE VALCARTIER - ÉCLAIRAGE	
MOBILIER URBAIN	
VCC - REMPLACEMENT ESCALIER EXTÉRIEURE CUISINE	
PATINOIRE PHASE II PRÉAU	
PATINOIRE PHASE II FRAIS PROFESSIONNELS	
ENSEIGNE 2230, BOUL. VALCARTIER	
PATRIMOINE CARTE 3D	
CENTRE PHYSIK – ÉQUIPEMENTS DIVERS	
	<b>1 732 500</b>
<b>Autres</b>	
AUTRES IMMOS	
	<b>100 000</b>
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS POUR 2022</b>	<b>2 241 500</b>

Les entretiens et les réparations pour les infrastructures ainsi que les divers achats d'équipements et de matériels nécessaires pour tous les départements sont en cours et

inclus dans le budget de fonctionnement.

#### 4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

S03-01-22

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024.

	2022	2023	2024
<b>Administration générale</b>			
Mobilier de bureau	4 000 \$		
Mise à niveau des équipements informatiques (TI)	2 500 \$	5 000 \$	5 000 \$
Téléphonie - mise à jour	10 000 \$	-	-
Acquisition de logiciels informatiques	12 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>28 500 \$</b>	<b>15 000 \$</b>	<b>15 000 \$</b>
<b>Sécurité publique</b>			
Aménagement centre d'entraînement	15 000 \$	-	-
Divers équipements	6 500 \$	5 000 \$	5 000 \$
Aménagement point d'eau 5e Avenue	2 000 \$	-	-
Informatique et logiciels	2 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Bateau de sauvetage	20 000 \$	-	-
Appareil pour remplissage de bonbonne O2	70 000 \$		
Caserne - amélioration du bâtiment		10 000 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>115 500 \$</b>	<b>6 000 \$</b>	<b>6 000 \$</b>
<b>Travaux publics - Voirie</b>			
Chemin Redmond - réparations	40 000 \$	1 700 000 \$	
Rue Brown - réparations	8 000 \$		
Entrée Sud municipalité - réparations	15 000 \$		
Petit pont Redmond - platelage	40 000 \$		
Achat d'arbres	2 500 \$		
Entrepôt 2197 - clôture	15 000 \$		
Hôtel de Ville - réparations	18 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Garage - caserne: Éclairage DEL	28 000 \$		-
Véhicule municipal - remplacement	50 000 \$		
VTT - achat	15 000 \$		
Planteur hydraulique poteaux signalisation	3 500 \$		
Plateforme élévatrice	15 000 \$		
Remorque doubles roues	15 000 \$		
Équipement de voirie	-	5 000 \$	5 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>265 000 \$</b>	<b>1 710 000 \$</b>	<b>10 000 \$</b>
<b>Hygiène du milieu</b>			
Instauration collecte des matières organiques	-	50 000 \$	-
<b>TOTAL</b>	<b>0 \$</b>	<b>50 000 \$</b>	<b>0 \$</b>
<b>Loisirs et culture</b>			
Construction préau patinoire extérieure	234 000 \$	-	-
Amélioration sentier pédestre (prolongement, éclairage, asphaltage, etc.)	86 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Enseigne au 2230, boul. Valcartier	5 000 \$	-	-
Patrimoine - Comité historique - Carte Rivière aux Pins	6 000 \$	-	-
Centre Physik - équipement	16 000 \$	5 000 \$	5 000 \$

Mobilier urbain - parcs	8 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Rénovation – Centre communautaire	2 500 \$		-
Complexe 2230 - achat du bâtiment	1 375 000 \$		
Complexe 2230 - entretien et réparation		20 000 \$	
Centre récréatif - amélioration du bâtiment		10 000 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>1 732 500 \$</b>	<b>90 000 \$</b>	<b>60 000 \$</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL PLAN TRIENNAL</b>	<b>2 141 500 \$</b>	<b>1 871 000 \$</b>	<b>91 000 \$</b>
----------------------------	---------------------	---------------------	------------------

**5. AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT NO 239 ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXES ET LA TARIFICATION DES DIFFÉRENTS SERVICES POUR L'ANNÉE 2021**

---

Mme Shelley MacDougall, conseillère, donne Avis de motion qu'un règlement portant le no 246 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2022 sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil.

**5. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 246 ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXES ET LA TARIFICATION DES DIFFÉRENTS SERVICES POUR L'ANNÉE 2022**

---

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été donné séance tenante, soit le 25 janvier 2022;

Considérant qu'une copie du présent projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement;

Considérant que la secrétaire-trésorière mentionne l'objet dudit projet de Règlement et sa portée, séance tenante; taux de taxes résiduelle et pour les immeubles non résidentiels, entretien hivernal, branchement à l'aqueduc, consommation de l'eau, entretien de certains chemins, versements et les échéances, taux d'intérêt et frais administratifs.

Considérant que des copies du projet de règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

Le règlement no 246 sera adopté à une séance ultérieure.

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 19 h 25.

---

Brent Montgomery  
Maire

---

Heidi Lafrance  
Directrice générale  
Greffière-trésorière

*Je, Brent Montgomery, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de la l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*